

Calendrier 2025 des collectes

Communauté de Communes du Pays de Revigny



OBLIGATION DU TRI À LA SOURCE DE BIODÉCHETS



La loi AGEC rend obligatoire le tri à la source des biodéchets pour les collectivités afin que ceux-ci soient valorisés. Chaque collectivité est libre de définir l'organisation qui lui convient. La COPARY a fait le choix du compostage.

Vous n'êtes pas encore équipé d'un composteur? La COPARY peut vous en fournir un à prix réduit.

Composteur en bois

Modèle 1 (400 L) à 36 €



Composteur en plastique

Modèle 2 (400 L) à 24 €



Lombricomposteur

Modèle 3 à 42 €



Rappel important

• OÙ TROUVER LES SACS DE TRI?

- dans votre MAIRIE
- à la Maison Communautaire des Services au Public (5bis Avenue du XV^e Corps)

• LES SACS

Les sacs doivent **uniquement** servir pour la **collecte du tri** et non pour déposer vos déchets dans les bornes à textiles ou à la déchetterie.

• LES SORTIES

Vous devez sortir votre poubelle et votre sac de tri **uniquement la veille au soir** de la collecte. Votre poubelle doit être **rentrée dès que possible** après la collecte.

Un doute une question?

Communauté de Communes du Pays de Revigny

Maison Communautaire des Services au Public

5bis Avenue du XV^e Corps - 55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN

Tel : 03.29.78.75.69 - dechetsmenagers@copary.fr

WWW.COPARY.FR
OU

WWW.CONSIGNESDETRI.FR

Calendrier 2025 des collectes

des ordures ménagères et du tri

* Les dates en rouge correspondent à des rattrapages des jours fériés

ZONE 1:

Brabant-le-Roi, Laheyrcourt, Laimont,
Nettancourt, Noyers/Auzecourt,
Sommeilles, Villers-aux-Vents

	LUN.	MAR.	LUN.	MAR.	LUN.	MAR.
JAN.	6	7	20	21		
FÉV.	3	4	17	18		
MAR.	3	4	17	18	31	
AV.		1	14	15	28	29
MAI	12	13	26	27		
JUIN	V13	10	23	24		
JUL.	7	8	21	22		
AOÛT	4	5	18	19		
SEP.	1	2	15	16	29	30
OCT.	13	14	27	28		
NOV.	10	V14	24	25		
DÉC.	8	9	22	23		

Tri : Lundi - Collecte : Mardi
Tous les 15 jours*

ZONE 2:

Andemay, Couvonges, Mognéville,
Neuville, Rancourt, Remennecourt,
Vassincourt

	LUN.	MAR.	LUN.	MAR.	LUN.	MAR.
JAN.	13	14	27	28		
FÉV.	10	11	24	25		
MAR.	10	11	24	25		
AV.	7	8	V25	22		
MAI	5	6	19	20		
JUIN	2	3	16	17	30	
JUL.		1	V18	15	28	29
AOÛT	11	12	25	26		
SEP.	8	9	22	23		
OCT.	6	7	20	21		
NOV.	3	4	17	18		
DÉC.	1	2	15	16	29	30

ZONE 3:

Contrisson
Revigny

	JAN.	FÉV.	MAR.	AV.	MAI	JUIN	JUL.	AOÛT	SEP.	OCT.	NOV.	DÉC.
MER.	V3	5	5	2		4	2	6	3	1	5	3
JEU.	2	6	6	3	V2	5	3	7	4	2	6	4
MER.	9	12	12	9	7	11	9	13	10	8	12	10
JEU.	15	19	19	16	V9	18	16	20	17	15	19	17
MER.	16	20	20	17	14	19	17	21	18	16	20	18
JEU.	22	26	26	23	21	25	23	27	24	22	26	24
MER.	23	27	27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
JEU.	29			30	28		30			29		31
MER.	30				V30					30		

Tri : Mercredi - Collecte : Jeudi
Toutes les semaines*

Horaires de la 2025 déchetterie

	Été*	Hiver*
Mer.	8h30 - 12h30 14h30 - 18h30	8h30 - 12h30 14h30 - 17h00
Jeu.	14h30 - 18h30	14h30 - 17h00
Ven.	14h30 - 18h30	14h30 - 17h00
Sam.	8h30 - 12h30 14h30 - 18h30	8h30 - 12h30 14h30 - 17h00
Dim.	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30

*Été : avril-octobre, Hiver : novembre-mars, aux changement d'heure

*Ces horaires seront modifiés durant les futurs travaux d'extension de la déchetterie, qui débuteront au second semestre 2025.

LES JOURS DE FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE EN 2025

- Dimanche 20 avril
- Jeudi 1er mai
- Samedi 1er novembre
- Jeudi 25 décembre

LES JOURS D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE EN 2025

- Jeudi 8 mai
- Jeudi 29 mai
- Vendredi 15 août

Que puis-je déposer à la déchetterie?

 MÉTAUX	MÉTAUX Métaux ferreux (ferrailles diverses, bidons et fûts non souillés, etc) et métaux non ferreux	 DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS) Acides, bases, solvants, peintures, bombes aérosol, produits de jardinage...
 DÉBLAIS / GRAVATS	GRAVATS Gravats, terre non polluée, déblais, béton, tuiles, briques.	 DEEE	DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE) Gros et petit électroménager, écrans...
 DÉCHETS VERTS	DÉCHETS VERTS Taille (dans la limite d'un diamètre de taille de 4 cm), tonte, feuilles, ...	 HUILES DE FRITURES	HUILES DE FRITURES Huile végétale.
 ENCOMBRANTS	ENCOMBRANTS Déchets ménagers encombrants : tout déchet ne pouvant pas rentrer dans la poubelle noire et ne relevant pas de l'une des autres bennes	 HUILES DE VIDANGE	HUILES DE VIDANGE Huile moteur, filtres à huile, à air ou à gasoil.
 CARTONS	CARTONS Cartons aplatis.	 LAMPES	LAMPES Ampoules, néons, tubes fluorescents.
 BOIS	BOIS Palettes, panneaux de particules, bois peints ou vernis, contreplaqué, OSB	 PILES ET ACCUMULATEURS	PILES ET ACCUMULATEURS Piles d'appareils ménagers, de jouets.
 BATTERIES	BATTERIES Batteries de véhicules à moteur.	 POLYSTYRENE	POLYSTYRENE Polystyrène expansé de type PS6.
 MOBILIER	MOBILIER Mobilier intérieur et extérieur, literie et couchage.	 TEXTILES CHAUSSURES	TEXTILES Vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (à mettre en sac).
 JOUETS (hors DEEE)	JOUETS Jouets, jeux de société, jeux de plein air (hors DEEE)	 ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS	ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS Cycles, sports de glisse, camping, loisirs extérieurs, équitation, raquettes, ballons, fitness

Consignes **Rappel** produits d'hygiène santé

Les professionnels du Pôle de Santé de Revigny portent un projet soutenu par la région Grand-Est sur le thème «**Médicaments et Environnement**».

En France, la moitié des médicaments non utilisés ne sont pas collectés. Une fois dans l'environnement, les médicaments sont transformés et retrouvés dans différents milieux. Ils sont susceptibles de contaminer les aliments, l'eau et les sols.

Le pôle de santé va mettre en place des actions avec la Copary, le pôle coopératif et l'ILCG pour sensibiliser les professionnels de santé et les habitants pour mieux trier les médicaments non utilisés ou usagés et limiter l'impact sur l'environnement.



Pour protéger la planète, je trie mes produits d'hygiène santé



En Pharmacie

Médicaments non utilisés, périmés ou non (**sans boîte et notice**).
Seringues et aiguilles : boîte DASRI



En déchetterie

Produits chimiques ou solvants : éther, alcool à 60° ou 90°
Appareils de mesures : tension, diabète, thermomètre
Béquille, canne...



Sac jaune

EMBALLAGES VIDES

Tous les emballages vides : cartons, bouteilles et flacons
plastique, tubes, blisters, spray
Notices



Benne à verre

BOUTEILLES VIDES ET **SANS BOUCHON**

Bouteilles et flacons en verre



Déchets ménagers

Brosse à dents, pansements, compresses, couches, lingettes,
coton, masques COVID, gants, ...



Plus d'infos sur : www.cyclamed.org

